

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



UN/SA COLLECTION
CONSEIL
DE SÉCURITÉ

UN LIBRARY

JUL 18 1979



Distr.
GENERALE
A/33/565
S/13326
25 mai 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE/
ESPAGNOL/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-troisième session
Point 27 de l'ordre du jour
QUESTION DE NAMIBIE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Lettre datée du 9 mai 1979, adressée au Secrétaire général par
le Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie

J'ai l'honneur de vous transmettre, dans l'Annexe ci-jointe, les messages qui m'ont été remis en ma qualité de Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, à l'occasion de la réunion solennelle tenue par le Conseil de la Namibie le 4 mai 1979 pour célébrer l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

Au nombre des messages figurent des déclarations de chefs d'Etat ou de gouvernement et de ministres des affaires étrangères, ainsi que des déclarations de directeurs d'institutions spécialisées et de groupes nationaux de solidarité.

Je vous prie de faire distribuer ces déclarations comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 27 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil des
Nations Unies pour la Namibie,

(Signé) Paul J. F. LUSAKA

ANNEXE

Messages reçus à l'occasion de la réunion solennelle
tenue par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie
le 4 mai 1979 pour proclamer l'Année internationale de
solidarité avec le peuple namibien

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
A. MESSAGES RECUS DE CHEFS D'ETAT OU DE GOUVERNEMENT	
Afghanistan	3
Angola	4
Australie	5
Bangladesh	6
Cuba	7
Empire centrafricain	8
Grèce	9
Guinée-Bissau	10
Jamaïque	11
Jordanie	12
Mexique	14
Nouvelle-Zélande	15
Pakistan	16
Panama	17
République dominicaine	18
Roumanie	19
Sri Lanka	21
Tunisie	22
Turquie	23
Venezuela	24
Viet Nam	25
Yémen démocratique	26
Yougoslavie	27
Zaïre	29
Zambie	30
	/...

TABLE DES MATIERES (Suite)

	<u>Pages</u>
B. MESSAGES RECUS DE MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES	
Autriche	33
Barbade	34
Belgique	36
Brésil	37
Chine	38
Egypte	40
Ethiopie	41
Guyane	42
Hongrie	43
Inde	44
Indonésie	45
Irlande	46
Japon	47
Kampuchéa démocratique	48
Philippines	49
République de Corée	50
C. MESSAGES RECUS D'INSTITUTIONS SPECIALISEES	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ..	51
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	52
Organisation mondiale de la santé	54
D. MESSAGES RECUS DE GROUPES DE SOLIDARITE	
Comité bulgare de solidarité avec les peuples d'Afrique et d'Asie	55
Comité soviétique de solidarité afro-asiatique	57
Comité tchécoslovaque de solidarité avec les nations d'Asie et d'Afrique	58

A. MESSAGES RECUS DE CHEFS D'ETAT OU DE GOUVERNEMENT

AFGHANISTAN

Message du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la
République démocratique d'Afghanistan

/Original : anglais/

La réunion solennelle tenue par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour proclamer l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien fournit l'occasion aux Etats Membres de l'Organisation de renouveler leur ferme appui à ce peuple héroïque qui, sous l'égide de la South West Africa People's Organization son représentant unique et authentique, lutte pour conquérir son droit inaliénable à l'autodétermination et son indépendance nationale, ainsi qu'aux Etats de première ligne qui continuent à servir d'arrière-base, dans la lutte du peuple namibien.

En cette occasion, j'aimerais réaffirmer devant cette importante assemblée, la politique de principe adoptée par le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan après la révolution victorieuse d'avril menée dans le pays contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'impérialisme, la réaction, l'apartheid, la discrimination raciale, le racisme et le sionisme.

Le Gouvernement afghan ne négligera aucun effort pour assurer la mise en oeuvre des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil de sécurité qui réclament la fin de l'occupation illégale de la Namibie par le régime raciste sud-africain, appuyé et encouragé par l'impérialisme et la réaction internationale, et qui demandent également l'organisation d'élections libres et démocratiques dans le territoire, sous la supervision et le contrôle des Nations Unies, pour assurer l'instauration d'une Namibie indépendante, libre et souveraine dans cette partie du monde. Nous continuons à apporter notre plein appui au Conseil des Nations Unies pour la Namibie.

Hafizullah AMIN

ANGOLA

Message du Président du MPLA - Parti des travailleurs - et Président
de la République populaire d'Angola

/Original : anglais/

Au nom du Comité central du MPLA - Parti des travailleurs - et de tous les militants révolutionnaires de la République populaire d'Angola, le Chef d'Etat et de Gouvernement de l'Angola tient à réaffirmer la position du Gouvernement et du peuple angolais sur la question de Namibie, pays soumis à l'occupation illégale de la junte impérialiste et raciste qui règne à Pretoria.

En tant qu'Etat de première ligne, la République populaire d'Angola n'a cessé d'appuyer sans réserve la lutte pour l'indépendance que mène le peuple namibien, sous la conduite de son mouvement de libération, la SWAPO (South West Africa People's Organization). A cette occasion, le peuple angolais réaffirme son engagement à servir l'idéologie et les principes révolutionnaires du peuple namibien, engagement qui fait de sa solidarité sans défaillance avec ce peuple un acte de foi et un acte de progrès révolutionnaire.

Le 4 mai, tout particulièrement, le peuple angolais s'unit en pensée à ses camarades namubiens car ce jour a une signification spéciale pour le coeur et l'esprit de tous les Angolais. Il marque en effet l'anniversaire du massacre brutal et raciste de Kassinga, au cours duquel des centaines d'Angolais ont perdu la vie pour maintenir vivante la flamme de la lutte pour l'indépendance namibienne.

A luto continua
A vitoria e certa

Agostinho NETO

AUSTRALIE

Message du Premier Ministre du Commonwealth d'Australie

[Original : anglais]

Le Gouvernement australien voit dans l'année 1979 une année cruciale dans la lutte que mène le peuple namibien pour conquérir l'autodétermination et l'indépendance. Le Gouvernement australien n'a cessé d'appuyer énergiquement les efforts effectués au cours des dernières années par le Secrétaire général, le Représentant spécial des Nations Unies pour la Namibie, le Conseil de sécurité et le Conseil pour la Namibie, pour faciliter l'accession rapide de la Namibie à l'indépendance, conformément au plan proposé par les cinq puissances occidentales et adopté par le Conseil de sécurité. Le Gouvernement australien saisit cette occasion pour renouveler son appui. C'est avec une profonde déception et une profonde inquiétude que nous constatons que la mise en oeuvre de ce plan, adopté en principe, semble ne plus devoir progresser. J'espère vivement que les parties intéressées sauront bientôt montrer qu'elles sont résolues à surmonter les difficultés non encore résolues, ce qui permettrait de procéder aussi rapidement que possible à la mise en oeuvre du plan de manière que le peuple namibien puisse accéder sans tarder à l'indépendance.

Malcolm FRASER

A/33/565
S/13326
Français
Annexe
Page 6

BANGLADESH

Message du Président de la République populaire du Bangladesh

[Original : anglais]

Nous sommes heureux que s'ouvre, le 4 mai 1979, l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, qui marque le premier anniversaire du massacre de Kassinga au cours duquel des réfugiés namubiens ont été victimes d'atrocités barbares. A cette occasion, nous aimerions renouveler l'expression de notre solidarité entière avec le peuple namibien ainsi que notre ferme appui à sa juste lutte pour la conquête de ses droits à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationale. Nous condamnons vigoureusement l'Afrique du Sud pour son occupation illégale et continue de la Namibie, ainsi que pour sa répression brutale du peuple namibien et de son mouvement de libération nationale. Nous sommes convaincus que la célébration de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien donnera une impulsion nouvelle à la lutte de libération nationale de la Namibie, qui est assurée de remporter la victoire dans un proche avenir.

A cette occasion, nous tenons à donner l'assurance que nous continuerons à coopérer activement avec le Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour l'aider à s'acquitter du mandat qui lui a été confié.

Ziaur RAHMAN

CUBA

Message du Président du Conseil d'Etat et du Gouvernement de la
République de Cuba

[Original : espagnol]

En cette session du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, nous exprimons, au nom du Gouvernement et du peuple cubains, notre sympathie chaleureuse à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, en ce 4 mai qui marque le premier anniversaire du massacre horrible et cruel de Kassinga perpétré par les troupes sud-africaines.

L'héroïque peuple namibien a lutté dans des conditions difficiles, pendant des décennies, contre l'occupation coloniale de l'Afrique du Sud. Dans cette lutte, il a pu compter sur le soutien et l'appui de toutes les forces progressistes et révolutionnaires de l'Afrique et du monde.

Cuba renouvelle l'assurance de son ferme appui, ainsi que de sa solidarité avec la lutte héroïque menée par le peuple namibien sous la conduite de la SWAPO, son représentant unique et légitime. Nous condamnons une fois encore les manoeuvres des racistes sud-africains qui, de connivence avec l'impérialisme, persistent à maintenir leur domination sur ce territoire et à lui appliquer des solutions néo-colonialistes.

La proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien représente une contribution importante aux efforts réalisés pour aider ce peuple courageux à conquérir sa liberté et son indépendance.

Fidel CASTRO RUZ

EMPIRE CENTRAFRICAINE

Message de l'Empereur de l'Empire centrafricain

/Original : français/

A l'occasion de la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'an 1979 comme l'Année internationale de solidarité avec le mouvement de libération de la Namibie (SWAPO), nous avons l'honneur et l'impérieux devoir de réaffirmer, au nom du Gouvernement et du peuple centrafricains ainsi qu'en notre nom propre, notre solidarité légitime avec le peuple frère de la Namibie et notre soutien indéfectible à la juste lutte armée qu'il mène contre le colonialisme pour conquérir son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationale.

Nous sommes convaincus que les efforts déployés désespérément par les régimes racistes minoritaires et leurs alliés impérialistes pour exploiter et maintenir sous leur domination les peuples et pays d'Afrique australe se solderont inéluctablement par un échec cuisant sous les coups et l'action concertée des peuples noirs opprimés et de leurs forces de libération nationale, qui bénéficient à cette fin des soutiens d'ordre moral et matériel que les nations et forces éprises de paix et de liberté ne cessent de leur apporter.

L'Empire centrafricain, en ce qui le concerne, ne ménagera point ses efforts et usera de tous les moyens en son pouvoir pour venir activement en aide à la SWAPO dans sa lutte pour conquérir l'indépendance nationale. Il saisit à cet égard l'occasion pour former à l'endroit des vaillants combattants et peuples frères de la Namibie ses fervents vœux de succès dans leur marche glorieuse vers la victoire.

Vive la SWAPO, vivent les mouvements de libération nationale, et vive la solidarité internationale pour que triomphe dans le monde la cause de la paix, de la coopération et du progrès de l'humanité.

BOKASSA ler

GRECE

Message du Président de la République hellénique

/Original : anglais/

A l'occasion de la séance tenue par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour proclamer l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, je voudrais dire, au nom du Gouvernement et du peuple grecs, que nous nous associons à la lutte que livre le peuple namibien et à l'action de tous les intéressés, en vue de donner au problème namibien une solution pacifique ayant l'adhésion internationale, qui soit fondée sur le principe de l'autodétermination. La Grèce a toujours été favorable à l'application des résolutions sur l'exercice du droit inaliénable des Namibiens à l'autodétermination et à l'indépendance adoptées par le Conseil de sécurité et par l'Assemblée générale.

Nous sommes convaincus que l'action entreprise dans le cadre des Nations Unies en vue d'un règlement qui garantirait à la Namibie la liberté et l'indépendance nationale, devrait recevoir un appui sans réserve, de façon à répondre aux aspirations légitimes du peuple namibien.

Constantine TSATSOS

GUINEE-BISSAU

Message du Président du Conseil d'Etat de la République
de Guinée-Bissau

[Original : français]

La commémoration de l'anniversaire du massacre de Kassinga est pour nous l'occasion de vous exprimer nos très vifs encouragements pour l'action combien importante et le rôle décisif du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, dans le sens de sensibiliser et de mobiliser la communauté internationale en vue d'un soutien efficace de la lutte des peuples d'Afrique australe en général et de Namibie en particulier. Nous sommes convaincus que vos efforts conjugués à ceux de tous les peuples épris de justice et de paix sauront galvaniser le combat héroïque de nos frères opprimés et contribuer à leur libération totale. Nous vous réitérons la solidarité indéfectible du peuple et du Gouvernement de Guinée-Bissau et notre disponibilité à entreprendre avec l'ONU toute action susceptible d'accélérer le processus de libération complète de l'Afrique.

Luíz CABRAL

JAMAÏQUE

Message du Premier Ministre jamaïquain

/Original : anglais/

La proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien introduit un nouvel élément dans la campagne menée par la communauté internationale pour assurer l'indépendance du peuple de Namibie. Elle fait ressortir la nécessité d'intensifier l'action maintenant même. Le régime sud-africain s'est lancé pour sa part dans une campagne délibérée, de façon à faire échec aux initiatives qui ont été prises récemment par l'Organisation des Nations Unies pour permettre au peuple namibien de décider de son avenir politique dans la paix et dans la liberté. Il incombe à ceux qui souscrivent au principe de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples et qui sont opposés à l'odieux régime d'apartheid d'intensifier leur appui matériel, politique et moral à ceux qui combattent pour libérer la Namibie.

Tout doit être fait pour susciter l'engagement actif de ceux qui ne sont pas encore venus se mettre au premier rang de l'action entreprise pour instaurer l'indépendance en Namibie et de ceux qui, délibérément ou involontairement, aident l'Afrique du Sud à dominer le territoire.

La position de la Jamaïque à l'égard de la question de l'Afrique du Sud, et en particulier de la Namibie, est certes bien connue. Aujourd'hui, 4 mai 1979, je tiens à redire que le Gouvernement et le peuple jamaïquains sont entièrement du côté du peuple namibien dans le juste combat qu'il mène pour conquérir sa liberté et son indépendance. Nous continuons à apporter notre appui matériel, politique et moral pour soutenir ce peuple en lutte, et nous voudrions aussi exhorter tous les membres de la communauté internationale, tous les peuples du monde qui veulent la paix et la liberté, à faire de même. Il ne faudrait pour rien au monde que l'action menée jusqu'à présent par la communauté internationale, ainsi que le courage et l'esprit de sacrifice dont les Namibiens eux-mêmes font preuve avec la South West Africa People's Organization à leur tête, restent vains.

Je suis certain que la cause de la justice et de la liberté triomphera en Namibie. Nous ferons tout pour que l'Année internationale de solidarité soit un élément majeur dans la mise en échec rapide de la tyrannie de l'Afrique du Sud sur le territoire. Le moyen d'y parvenir est d'appliquer sans restrictions la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité ainsi que toutes les autres résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur cette question et de continuer à soutenir la South West Africa People's Organization.

C'est avec une grande satisfaction que je salue, au nom du Gouvernement et du peuple jamaïquains, la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

Michael MANLEY

/...

JORDANIE

Message du Premier Ministre du Royaume hachémite de Jordanie

[Original : anglais]

Je saisis l'occasion qui est offerte avec la proclamation de cet événement solennel par l'Organisation des Nations Unies pour affirmer l'indéfectible solidarité du peuple jordanien avec le vaillant peuple namibien dans le combat soutenu qu'il livre depuis si longtemps pour sa liberté.

La tragédie que connaît le peuple namibien, la lutte qu'il a engagée pour conquérir sa liberté, son indépendance souveraine et son intégrité territoriale, font intensément vibrer une corde singulière dans le coeur, l'esprit et la conscience de notre peuple. Ce n'est pas seulement parce que nous nous associons sans équivoque à ce mouvement à l'échelle de l'humanité qui conduit vers leur émancipation tous les peuples du monde, quelles que soient leur situation géographique, leur couleur, leurs croyances ou leur appartenance culturelle; c'est aussi parce que le peuple de Namibie est, tout comme le peuple palestinien, notre frère maltraité, colonisé et déraciné sans pitié par les forces du mal identiques qui sont à l'oeuvre dans l'apartheid, les actes d'inhumanité et l'agression, au mépris flagrant des décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

La tragédie que connaissent ces deux peuples - qui dure depuis la création de l'Organisation des Nations Unies - constitue le défi le plus énorme qui soit à l'égard de tous les principes et de toutes les valeurs pour la défense desquels l'ONU a été créée il y a plus de trente ans et que l'on invoque devant elle depuis lors.

Il est inconcevable que la communauté des nations faiblisse dans sa détermination, et que sa Charte, sa volonté collective et ses résolutions soient tenues en échec par ces deux États récalcitrants, racistes et colonialistes, que sont l'Afrique du Sud et Israël. Il est également impensable, alors que les problèmes sont bien clairs, que l'on se laisse circonvenir par l'inertie, les faux-semblants et les artifices et par de prétendus règlements internes où l'agresseur s'arroge le rôle d'arbitre pour décider du sort de sa victime, usurpant ainsi à la tête de la Namibie une place qui revient légitimement à la SWAPO. L'Organisation des Nations Unies ne doit jamais abdiquer ses pouvoirs ou son autorité, que ce soit entre les mains de la force brutale ou en faveur d'un jeu étranger à la question, où se mêlent pouvoir et politique, sur le plan intérieur ou sur le plan extérieur. S'il devait en être ainsi, ce serait alors le signe avant-coureur de l'effondrement d'un ordre international fondé sur la justice, la force du droit et l'assurance donnée à chacun des peuples que son existence, sa liberté et son inviolabilité territoriale lui sont garanties.

La juste cause du peuple namibien et celle de son frère jumeau, le peuple palestinien que l'on est en train de dévorer, sont la pierre de touche qui permettra de savoir si, oui ou non, l'Organisation des Nations Unies remplira la haute mission qui est la sienne, sans se laisser intimider ni arrêter ou entraver, ou si elle cédera aux forces qui sont à l'oeuvre pour la rendre inefficace et en fin de compte inutile. La Journée internationale de solidarité avec le peuple namibien apporte la preuve impérative que l'Organisation que nous connaissons ne cédera jamais devant l'illégalité, l'usurpation et l'injustice.

Puisse le combat que livre notre frère, le vaillant peuple de Namibie, être couronné par la victoire, qui serait aussi la victoire de tout ce que nous défendons : la justice, la liberté et l'indépendance souveraine.

Modar BADRAN

MEXIQUE

Message du Président des Etats-Unis du Mexique

[Original : espagnol]

En célébrant aujourd'hui, 4 mai, la Journée internationale de solidarité avec le peuple namibien, je tiens à exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement mexicains, notre très ferme solidarité avec le peuple namibien, et à réaffirmer notre appui à l'action qui tend à lui assurer l'autodétermination et l'indépendance, dans un combat qui intéresse l'humanité tout entière.

Le Mexique considère toujours que le colonialisme compromet la paix et la sécurité internationales; aussi, l'Organisation des Nations Unies doit-elle redoubler d'efforts pour amener le régime raciste et minoritaire qui est au pouvoir en Afrique du Sud à mettre fin à l'occupation illégale qu'il maintient sur le territoire de Namibie, auquel il a étendu les conditions de vie inhumaines qu'il impose à son propre peuple et qui reposent sur la discrimination raciale.

Nous voulons saisir cette occasion solennelle pour demander instamment à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, encore une fois, de redoubler d'efforts pour faire disparaître définitivement l'apartheid de l'Afrique australe et pour trouver rapidement à ce que l'on appelle la question de Namibie une solution juste, qui nous permette de célébrer à la prochaine Assemblée générale l'entrée de la Namibie parmi les Membres de cette Organisation mondiale.

José LÓPEZ PORTILLO

NOUVELLE-ZELANDE

Message du Premier Ministre néo-zélandais

/Original : anglais/

La Nouvelle-Zélande n'a cessé d'épauler les initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies en vue d'assurer l'autodétermination et l'indépendance de la Namibie. C'est pourquoi nous avons, à la fin de décembre 1978, vu un élément encourageant dans le fait que le Gouvernement sud-africain ait pris, avec certaines réserves, la décision de coopérer à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et dans le fait qu'il ait approuvé l'initiative des cinq puissances occidentales qui siégeaient alors au Conseil de sécurité, initiative tendant à instaurer en Namibie, par le canal d'élections se déroulant sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, un règlement jugé acceptable par la communauté internationale. Bien que des divergences d'opinions, quelquefois graves, se soient plusieurs fois manifestées par la suite entre les parties intéressées au sujet des modalités des élections projetées, le Gouvernement néo-zélandais espère sincèrement que ces divergences seront rapidement surmontées, dans l'intérêt du peuple namibien, qui attend depuis si longtemps le moment d'accéder à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationales. La Nouvelle-Zélande a traduit de façon concrète sa prise de position en faveur d'une Namibie indépendante en annonçant en septembre dernier une contribution de 50 000 dollars au Fonds du Commonwealth, créé, dans le sens indiqué par le Programme d'édification de la nation namibienne mis sur pied aux Nations Unies, pour apporter une assistance technique à la région une fois l'indépendance obtenue. Je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de renouveler l'expression de notre solidarité.

R. D. MULDOON

PAKISTAN

Message du Président de la République islamique du Pakistan

[Original : anglais]

En lançant l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, l'Organisation des Nations Unies prend aujourd'hui une initiative importante et opportune en affirmant de nouveau qu'elle est sans réserve pour une Namibie indépendante. Il était nécessaire de réaffirmer cette prise de position, car le régime de Pretoria a dressé de nouveaux obstacles à l'application du plan de règlement des Nations Unies pour la Namibie, qui avait été précédemment accepté par toutes les parties.

Le Pakistan, qui est l'un des Etats membres à l'origine du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, est fier d'être étroitement associé au juste combat que livre le peuple namibien pour conquérir son autodétermination et son indépendance. Nous apportons notre soutien au plan des Nations Unies pour des raisons de principe, le Conseil de sécurité ayant établi que le droit du peuple namibien à l'autodétermination ne peut s'exercer, là comme ailleurs, que par le moyen d'élections impartiales se déroulant sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et non à partir d'arrangements constitutionnels et politiques factices. Voilà plus de 30 ans que le Pakistan défend ce principe à l'Organisation des Nations Unies.

Lorsque j'ai eu, cette année, le plaisir de recevoir à Islamabad une mission du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, je me suis engagé au nom du Pakistan à soutenir sans réserve le brave peuple namibien avec la SWAPO à sa tête. A mes yeux, la communauté internationale est dans l'obligation morale de veiller à ce que le régime de Pretoria applique intégralement, sans y apporter de réserves et sans tarder davantage, la résolution 385 (1976) du Conseil de sécurité, ainsi que les résolutions ultérieures.

Au cours des semaines qui viennent, et en particulier lors de la prolongation prochaine de la session de l'Assemblée générale, consacrée à la Namibie, le Pakistan appuiera sans réserve tout ce qui sera entrepris pour hâter la marche de la Namibie vers l'indépendance.

Enfin, j'aimerais souligner que le facteur décisif dans la lutte de libération que livre le vaillant peuple namibien réside dans sa persévérance devant l'adversité et dans l'entier engagement de son mouvement de libération nationale, la SWAPO. Je suis certain que ses efforts héroïques seront bientôt couronnés de succès et nous attendons avec plaisir le moment de renforcer les liens d'une amitié étroite entre le peuple pakistanais et le peuple d'une Namibie indépendante.

Mohammad ZIA-UL-HAQ

PANAMA

Message du Vice-Président de la République du Panama

/Original : espagnol/

Désireux de voir s'accroître le soutien que la communauté internationale apporte à la cause du peuple namibien, le Panama exprime, par ma voix, son plein appui au programme d'activités qui se déroulera à l'occasion de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/182 C du 21 décembre 1978.

Le Gouvernement panaméen, qui a encouragé avec d'autres Etats non alignés l'adoption de la résolution 385 (1976) du Conseil de sécurité, tient en ce jour, qui coïncide symboliquement avec le premier anniversaire du massacre de Kassinga, à réaffirmer qu'il est urgent de mettre fin à l'application de toutes les lois et pratiques fondées sur la discrimination raciale et la répression politique en Namibie ainsi que de libérer sans retard les prisonniers politiques.

Le Gouvernement et le peuple panaméens ont apporté et continueront à apporter leur appui au Secrétaire général et au Conseil des Nations Unies pour la Namibie, afin de faire progresser le processus conduisant à l'indépendance rapide de la Namibie au moyen d'élections libres organisées sous la supervision et le contrôle de l'Organisation des Nations Unies.

A cet effet, le Panama tient à la disposition du Secrétaire général et du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies un contingent de 500 unités de forces armées, prêt à être intégré au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition, afin de coopérer pleinement à l'exécution du plan de l'Organisation des Nations Unies concernant le règlement de la situation en Namibie, dont la poursuite aggrave de jour en jour la crise en Afrique australe.

Le Gouvernement panaméen se propose d'attirer l'attention des moyens d'information et des institutions culturelles sur le programme d'activités du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, afin de faire valoir la lutte héroïque du peuple namibien sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO).

Je conclurai, Monsieur le Président, en formulant au nom du peuple panaméen le voeu qu'avec le concours des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies la Namibie accède le plus tôt possible à l'indépendance.

Ricardo DE LA ESPRIELLA

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Message du Président de la République dominicaine

[Original : espagnol]

A l'occasion de la proclamation en ce jour de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, j'ai le plaisir de vous transmettre les félicitations du Gouvernement de la République dominicaine, ainsi que du peuple dominicain qui reste solidaire du destin de la Namibie et assiste en témoin à sa lutte irréversible pour la liberté et pour les idéaux qui ont incité ses grands hommes à la conquérir et la mériter. Je formule en outre les vœux les plus chaleureux et les plus amicaux pour que ces aspirations légitimes soient couronnées par la justice et le droit qui sont le fondement des nations.

Antonio GUZMAN

ROUMANIE

Message du Président de la République socialiste de Roumanie

[Original : anglais]

Je suis heureux de présenter mes félicitations les plus chaleureuses et mes meilleurs voeux de réussite à la réunion solennelle du Conseil des Nations Unies pour la Namibie consacrée à l'inauguration de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien dans sa lutte pour l'indépendance nationale.

La Roumanie socialiste et le peuple roumain ont toujours témoigné activement leur solidarité avec la juste lutte des peuples africains pour secouer le joug colonial, pour assurer leur droit inaliénable à décider eux-mêmes de leur destinée et pour le triomphe sans partage de la liberté et de l'indépendance sur le continent africain.

C'est dans cet esprit que la République socialiste de Roumanie a toujours appuyé et continue d'appuyer pleinement la juste lutte que le peuple namibien mène pour la libération nationale et la réalisation de ses idéaux de liberté et de dignité.

A l'occasion de la visite que j'ai faite récemment dans un certain nombre de pays africains, y compris certains Etats d'Afrique australe, j'ai pu observer moi-même la détermination des peuples africains d'en finir une fois pour toutes avec la domination coloniale en Namibie et au Zimbabwe et d'abolir la politique de discrimination raciale et d'apartheid en Afrique du Sud.

Comme je l'ai souligné lors des rencontres que j'ai eues avec les dirigeants de la South West Africa People's Organization (SWAPO), dans les documents officiels auxquels j'ai apposé ma signature, lors des entretiens et des discours politiques que j'ai prononcés sur le sol africain, la Roumanie continuera d'apporter son soutien politique, diplomatique, moral et matériel total au peuple namibien dans sa juste lutte de libération nationale.

Nous considérons qu'il faut pour l'heure renforcer la solidarité internationale avec le peuple namibien qui, parallèlement à ses activités politiques et diplomatiques, à l'utilisation de la méthode de négociation et de l'appui de l'ONU, a le droit inaliénable de poursuivre sa lutte, y compris la lutte armée, jusqu'à la réalisation de ses aspirations sacrées à la liberté et à l'indépendance.

Dans le cadre de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, il est nécessaire que tous les peuples et tous les Etats oeuvrent avec la plus grande fermeté à l'application urgente du droit du peuple namibien à l'indépendance et appuient les actions visant à mettre en oeuvre les mesures adoptées par l'Organisation des Nations Unies en vue d'assurer l'indépendance de la Namibie.

Je suis convaincu que par le renforcement de la solidarité et par la lutte conjointe des pays africains, des pays socialistes et des forces anti-impérialistes du monde entier, il est possible d'aboutir à un règlement juste et rapide de la question de l'indépendance de la Namibie et d'éliminer définitivement la domination coloniale et impérialiste du continent africain.

En même temps que ces quelques réflexions et sentiments, j'exprime la conviction que cette réunion solennelle du Conseil des Nations Unies pour la Namibie constituera un élément important du soutien apporté à la lutte du peuple namibien afin qu'il remporte le plus vite possible la victoire finale, c'est-à-dire l'accession à l'indépendance nationale et l'édification d'une vie nouvelle, dans une partie libre et souveraine.

Nicolae CEAUSESCU

SRI LANKA

A/33/565
S/13326
Français
Annexe
Page 21

Message du Président de la République socialiste démocratique
de Sri Lanka

/Original : anglais/

Sri Lanka, qui assure actuellement la présidence du mouvement non aligné, est heureux de s'associer à l'initiative louable du Conseil des Nations Unies pour la Namibie à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

Nous exprimons notre ferme soutien à la lutte légitime et aux justes aspirations du peuple namibien, et demandons la cessation de l'occupation illégale de la Namibie et l'application intégrale et équitable des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et des décisions du mouvement non aligné afin d'assurer la libération totale et l'émancipation du peuple namibien, en préservant l'intégrité territoriale de la Namibie.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage au peuple namibien pour la lutte courageuse qu'il mène sous la direction de la SWAPO. Je suis persuadé que la victoire finale, sous la forme d'une indépendance authentique, couronnera ses efforts.

J. R. JAYEWARDENE

TUNISIE

Message du Président de la République tunisienne

[Original : français]

La proclamation de 1979 Année internationale de solidarité avec le peuple namibien m'offre l'occasion de réaffirmer le soutien de la Tunisie au peuple frère de Namibie sous la conduite éclairée de la SWAPO, son seul et authentique représentant.

Au moment où le peuple namibien traverse une phase cruciale de son combat héroïque contre l'occupation illégale, la Tunisie voudrait lancer un appel à la communauté internationale toute entière pour qu'elle mette un terme au refus obstiné du Gouvernement raciste d'Afrique du Sud de se conformer aux nombreuses résolutions des Nations Unies et notamment au plan de mise en oeuvre de l'indépendance de la Namibie approuvé par le Conseil de sécurité.

Le Gouvernement et le peuple tunisiens pour leur part ne ménageront aucun effort pour aider le peuple namibien à recouvrer sa liberté et sa dignité dans une Namibie unie, libre et indépendante.

Je veux redire ici l'expression de la solidarité totale de la Tunisie avec le peuple namibien spolié de ses droits légitimes.

Habib BOURGUIBA

TURQUIE

Message du Président de la République turque

[Original : anglais]

J'ai le très grand plaisir de présenter au peuple namibien, au nom du peuple turc et en mon nom propre, mes vœux les plus sincères en ce premier jour de l'Année de solidarité avec le peuple namibien.

La Turquie s'élève contre toutes les formes d'oppression et de discrimination et a la conviction que les valeurs humaines ne peuvent s'épanouir que dans un climat d'indépendance et de liberté. Conformément à cette position, nous condamnons fermement la politique d'apartheid pratiquée par le régime raciste illégal en Namibie.

La Turquie a suivi avec un grand intérêt les événements survenus en Namibie. Nous avons appuyé totalement et continuerons d'appuyer la juste lutte du peuple namibien pour son indépendance nationale sous la direction de la South West Africa People's Organization, seul représentant authentique du peuple namibien contre l'occupation illégale du territoire.

En exprimant l'espoir que son objectif sera bientôt atteint, nous présentons au peuple namibien nos sincères vœux de bonheur et de prospérité.

Fahri S. KORUTURK

VENEZUELA

Message du Président de la République du Venezuela

/Original : espagnol/

Je saisis cette occasion de réaffirmer que le Gouvernement vénézuélien s'élève contre la violation continue des droits légitimes du peuple namibien et l'occupation illégale du territoire et de réaffirmer aussi qu'il condamne formellement la façon dont l'Afrique du Sud viole incessamment ses obligations internationales, défiant ainsi ouvertement l'opinion publique mondiale et les décisions de la communauté internationale. Je vous assure également de l'appui sans réserve et de la solidarité du Gouvernement et du peuple vénézuéliens à la lutte que livre le peuple héroïque de Namibie pour son indépendance, sa liberté et son autodétermination; objectifs qui, nous en sommes convaincus, seront atteints grâce à cette lutte, concrétisant ainsi les principes et les objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Luis HERRERA CAMPINS

VIET NAM

Message du Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam

/Original : anglais/

A l'occasion de la réunion solennelle du Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour proclamer l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, au nom du peuple et du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, je vous présente, ainsi qu'à tout le Conseil, nos vœux les plus chaleureux.

Depuis maintenant dix ans que l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de mettre fin au mandat de l'Afrique du Sud sur la Namibie, l'administration Vorster, avec la complicité des impérialistes, a poursuivi son occupation illégale de la Namibie et a tardé à accorder l'indépendance au peuple namibien, bafouant avec insolence les résolutions de l'ONU.

Le peuple et le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam condamnent sévèrement cette attitude entêtée de l'administration sud-africaine et appuient fermement la lutte juste et victorieuse du peuple namibien sous la direction de la SWAPO, son seul représentant authentique.

Le peuple et le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam se félicitent grandement de l'initiative d'organiser l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien et s'engagent à tout mettre en oeuvre pour appuyer la cause de la libération du peuple namibien.

Nous exprimons nos vœux de réussite pour l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

PHAM VAN DONG

YEMEN DEMOCRATIQUE

Message du Secrétaire général du Comité central du parti socialiste
yéménite et Président du Présidium du Conseil suprême du peuple
de la République démocratique populaire du Yémen

/Original : arabe/

A l'occasion de la Journée internationale de soutien du peuple namibien, dans sa lutte pour l'autodétermination, la liberté et l'indépendance nationale, j'ai l'honneur de transmettre à votre réunion solennelle les salutations et les félicitations du parti socialiste yéménite ainsi que celles du Gouvernement et du peuple de la République démocratique populaire du Yémen. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et par le Sous-Comité pour appuyer les peuples qui luttent pour leur droit à l'autodétermination.

La République démocratique populaire du Yémen n'épargnera aucun effort pour appuyer la lutte juste et légitime que mène le seul Front national de libération de l'Afrique de l'Ouest (SWAPO), et qui est reconnue et respectée par la communauté internationale.

La lutte du peuple namibien fait partie intégrante des luttes de libération engagées contre le racisme et la discrimination raciale par les peuples africains et arabes qui combattent l'impérialisme, le colonialisme et les régimes racistes d'Afrique australe et de Palestine.

Nous sommes convaincus que la lutte du peuple namibien, qui bénéficie de l'appui et du soutien de toutes les forces éprises de paix et de liberté, parviendra à déjouer tous les complots et toutes les intrigues de l'impérialisme et du racisme et nous réaffirmons notre appui et notre aide aux peuples qui luttent pour leur droit à l'autodétermination, leur indépendance nationale, leur liberté et leur souveraineté.

Abdul-Fattah ISMAIL

YUGOSLAVIE

Message du Président du Conseil exécutif fédéral
de la République fédérative socialiste de Yougoslavie

/Original : anglais/

Par proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, décidée par l'Assemblée générale des Nations Unies, la communauté internationale offre une contribution sensible à la lutte de libération du peuple namibien et met en relief la responsabilité qui incombe à l'Organisation mondiale en ce qui concerne l'évolution de la situation en Namibie. Dans le même temps, cette décision confirme la détermination de la communauté des nations de voir ce problème international complexe traité dans le cadre et sur la base des décisions de l'Organisation des Nations Unies, en respectant les intérêts authentiques du peuple namibien.

Puisqu'il s'est avéré impossible de parvenir à une solution pacifique par voie de négociation, et que l'Afrique du Sud refuse d'appliquer le plan du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, il faut mobiliser la communauté internationale tout entière et imposer des sanctions concrètes au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. C'est ce qui a été dit aussi dans les décisions de la Conférence des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés à Belgrade et de la réunion ministérielle du Bureau de coordination à Maputo, les résolutions de la trente-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant le Zimbabwe et la Namibie et les décisions de la réunion du Comité spécial de la colonisation qui vient de se terminer à Belgrade. A l'ONU, au sein du Mouvement non aligné et dans de nombreuses autres conférences internationales, la situation en Namibie ainsi que la poursuite de l'occupation illégale de ce pays ont été qualifiées comme une agression, non seulement contre le peuple namibien mais également contre tous les peuples et les pays de l'Afrique libre, et comme constituant une menace pour la paix et la sécurité internationales.

La Yougoslavie non alignée est convaincue que la question de Namibie ne peut être résolue que sur la base de la libre et souveraine autodétermination du peuple namibien et par le retrait complet de l'Afrique du Sud de tout le territoire. Les revendications de l'Afrique du Sud sur le territoire, ou sur une partie quelconque de celui-ci, ne peuvent être tolérées, non plus que les tentatives pour imposer au peuple namibien le prétendu "règlement interne" en mettant en place un gouvernement fantoche qui poursuivrait l'exploitation économique et la domination colonialiste et néo-colonialiste.

A/33/565
S/13326
Français
Annexe
Page 28

Comme toujours, la Yougoslavie est prête à appuyer toute initiative ou action visant à faire appliquer les décisions de l'Organisation des Nations Unies tendant à résoudre le problème namibien. Ainsi, la Yougoslavie continuera d'apporter son appui politique et diplomatique total ainsi qu'une assistance matérielle au peuple namibien et à la SWAPO, son seul représentant authentique, jusqu'à ce qu'il se libère définitivement de l'oppression raciste et jusqu'à l'avènement d'une Namibie unie totalement et authentiquement indépendante.

Veselin DJURANOVIC

ZAIRE

Message du Président de la République du Zaïre

/Original : français/

Au moment où s'ouvre l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, je me fais un grand plaisir, au nom du peuple zaïrois regroupé au sein de son parti national, le Mouvement populaire de la révolution, d'adresser au peuple frère namibien, par le canal du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, nos vœux sincères de succès et surtout lui témoigner notre soutien total à sa juste cause.

Par sa vocation africaine, alors à la lisière des Etats africains libres, le Zaïre a toujours été à l'avant-garde de la lutte des peuples opprimés en vue de la jouissance de leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Nous pensons qu'il est plus que temps pour le peuple frère de la Namibie d'exercer ce droit et combien sera grande notre joie de voir accéder à l'indépendance une Namibie unie et indivisible dont Walvis Bay est partie intégrante.

Aucun courant politique ou philosophique ne saurait aller contre le sens de l'histoire.

MOBUTU SESE SEKO

ZAMBIE

Message du Président de la République de Zambie

/Original : anglais/

La décision prise par l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer 1979 Année internationale de solidarité avec le peuple namibien est aussi sage qu'opportune. En décidant de faire commencer l'Année internationale le 4 mai, anniversaire du massacre des réfugiés namubiens perpétré par l'Afrique du Sud à Kassinga (Angola), le Conseil des Nations Unies pour la Namibie a dûment rappelé à la communauté internationale la triste réalité de la poursuite de l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et, en fait, la menace que l'existence même de régimes racistes minoritaires blancs en Afrique australe fait peser sur la paix et la sécurité internationales.

La proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien a lieu à un moment où la question de Namibie pose de graves problèmes à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations Unies. Il n'est plus permis de douter que l'Afrique du Sud a l'intention de mettre en place en Namibie un régime fantoche en dépit des efforts concrets qui sont déployés en vue d'assurer la véritable indépendance du territoire par le biais d'élections libres et équitables sur la base des résolutions 385 (1976) et 435 (1978) du Conseil de sécurité. La SWAPO a négocié de bonne foi et accepté les propositions raisonnables qui ont été formulées à cet effet par le Secrétaire général de l'Organisation. L'Afrique, dans son ensemble, a coopéré aux efforts déployés pour aboutir à un règlement négocié de la question de Namibie et elle a encouragé ces efforts.

En refusant de se conformer aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies et de coopérer avec le Secrétaire général, l'Afrique du Sud montre clairement qu'elle a l'intention de continuer d'utiliser la Namibie comme une zone tampon en vue de protéger sa politique et ses pratiques néfastes d'apartheid. L'Afrique du Sud nourrit le même projet vis-à-vis du Zimbabwe dont elle a également aidé et encouragé le dirigeant rebelle, Ian Smith, à mettre en place de façon similaire un régime fantoche sur la base du simulacre d'élections qui a récemment eu lieu. Toutes ces manoeuvres sont inspirées par la notion militariste et agressive d'une prétendue alliance-bastion d'Afrique australe, que les fascistes de Pretoria ont l'intention d'invoquer pour porter la lutte en faveur de l'apartheid bien au-delà des frontières de l'Afrique du Sud proprement dite.

L'Afrique du Sud dépend depuis toujours de l'appui de l'Occident. Les principaux pays occidentaux n'ont cessé de faire vivre l'économie de l'Afrique du Sud par le commerce et les investissements et lui ont également fourni des quantités massives de matériel militaire perfectionné. Au sein de l'Organisation des Nations Unies, en particulier au niveau du Conseil de sécurité, ces pays ont à maintes reprises protégé l'Afrique du Sud en usant de leur droit de veto pour

bloquer des propositions légitimes tendant à faire adopter, en vertu du Chapitre VII de la Charte, des mesures punitives à son encontre. A présent que l'Afrique du Sud a jeté par dessus-bord une initiative tendant à instaurer un changement pacifique en Namibie, laquelle avait été lancée et soutenue par ses principaux alliés occidentaux, c'est à ceux-ci qu'incombent particulièrement l'obligation et la responsabilité de prendre des mesures décisives à son encontre. Leur crédibilité est en jeu. Rien ne justifie à présent leur refus d'adopter des mesures contre l'Afrique du Sud si, comme ils l'ont déclaré à maintes reprises, ils partagent véritablement le désir du reste de la communauté internationale de mettre fin à l'occupation sud-africaine illégale de la Namibie et d'assurer l'indépendance de ce pays, comme du reste de l'ensemble de l'Afrique australe. En fait, par cette nouvelle provocation, c'est, au premier chef, à ses alliés occidentaux traditionnels que l'Afrique du Sud a lancé un défi.

Tout nouveau refus de la part des pays occidentaux d'agir contre l'Afrique du Sud convaincra l'Afrique de leur cohésion avec ceux qui voudraient perpétuer le régime raciste minoritaire en Afrique australe pour des raisons d'intérêt économique et autres considérations douteuses, qualifiées de stratégiques. En fait, il est troublant de noter que, parallèlement à la multiplication des initiatives diplomatiques occidentales visant à provoquer un changement pacifique en Afrique australe, l'on constate un accroissement des fournitures occidentales de matériel militaire perfectionné aux régimes racistes minoritaires blancs. Nous avons également constaté l'escalade des actes d'agression perpétrés par ces régimes contre l'Angola, le Botswana, le Mozambique et la Zambie. La nature même de ces actes d'agression laisse peu de doute quant à la part que les experts militaires occidentaux ont prise à leur préparation.

La situation dans l'ensemble de l'Afrique australe est aujourd'hui plus explosive, et plus dangereuse pour la paix et la sécurité internationales qu'elle ne l'a jamais été. Les régimes racistes minoritaires blancs et leurs collaborateurs, poussés par leur désir de perpétuer le statu quo dans la région, ont choisi l'affrontement avec l'Afrique indépendante. Agissant de propos délibéré, ils s'efforcent, par la propagande et des actes tels que l'intensification des agressions contre les Etats africains indépendants, de fausser l'objectif de la lutte de libération, et d'internationaliser le conflit d'Afrique australe en lui conférant un caractère idéologique. Ils espèrent ainsi obtenir l'appui de l'Occident et provoquer un conflit Est-Ouest en Afrique australe.

La Namibie relève directement de la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies. Il ne faut pas permettre que la juste cause de son peuple et sa lutte légitime contre l'occupation illégale et l'agression sud-africaines soient dénaturées. Le peuple namibien ne saurait non plus, faute d'un appui international efficace, continué à vivre dans l'esclavage, et à se voir privé de son droit inaliénable à l'autodétermination et à une indépendance véritable. L'Année internationale de solidarité doit à cet égard marquer un tournant. Il faut faire en sorte que la cause du peuple namibien soit mieux connue dans le monde entier et bénéficie d'un appui international plus large et plus efficace. La reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale, à la fin de ce mois, en

A/33/565

S/13326

Français

Annexe

Page 32

fournissant à l'Assemblée générale l'occasion de se consacrer exclusivement à cette question, devrait lui permettre de trouver des idées originales et pratiques pour accélérer le processus de libération de la Namibie, compte tenu en particulier de ce qu'un, deux ou trois des membres permanents du Conseil de sécurité abusent de leur droit de veto.

Entre-temps, devant l'intransigeance de l'Afrique du Sud, la SWAPO n'a d'autre choix que d'intensifier sa lutte armée de libération nationale.

Devant cette situation, toutes les forces pacifiques, démocratiques, progressistes et éprises de liberté, devraient fournir à la SWAPO une aide matérielle accrue et soutenue ainsi que d'autres formes d'assistance. Aucun pays ne devrait même envisager de reconnaître le régime fantoche que l'Afrique du Sud se prépare à imposer au peuple namibien. Toute la stratégie de l'Afrique du Sud, qui consiste à transformer la Namibie et le Zimbabwe en "bantoustans" et à en faire des zones tampons pour sa politique d'apartheid et des bases de lancement pour ses actes d'agression contre les Etats africains indépendants, doit être rejetée, combattue et anéantie. Je tiens enfin à rendre hommage au Conseil des Nations Unies pour la Namibie et au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, pour le dévouement avec lequel ils n'ont cessé d'appuyer la lutte que le peuple namibien mène contre l'occupation illégale de son pays par l'Afrique du Sud et pour sa véritable indépendance nationale. J'aimerais également réaffirmer l'engagement de la Zambie de lutter pour la libération de l'ensemble de l'Afrique australe. La Zambie restera la fidèle arrière-garde de la SWAPO et des autres mouvements de libération jusqu'à la victoire finale.

K.D. KAUNDA

B. MESSAGES RECUS DE MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES

AUTRICHE

Message du Ministre autrichien des affaires étrangères

/Original : anglais/

Aujourd'hui, le Conseil des Nations Unies pour la Namibie se réunit pour inaugurer solennellement l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, initiative dont l'Autriche se félicite et qu'elle a appuyée à la trente-troisième session de l'Assemblée générale. Au cours de l'année dernière, la communauté internationale a pour la première fois entrevu brièvement l'espoir d'un changement politique, pacifique et négocié en Namibie sur la base du plan de transition de l'Organisation des Nations Unies. Ce plan offre encore les moyens les plus prometteurs d'assurer rapidement la transition pacifique et négociée vers le régime majoritaire, l'autodétermination et l'indépendance de la Namibie. Son application devrait contribuer considérablement à la stabilité dans l'ensemble de l'Afrique australe.

Nous continuons à espérer que l'Organisation des Nations Unies pourra s'acquitter avec succès de sa responsabilité vis-à-vis de la Namibie en dépit des récents revers qu'elle a essuyés dans l'application de son plan.

A cet égard, l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien permettra à l'opinion publique internationale de prendre mieux conscience du problème namibien. Elle réaffirmera l'appui international aux aspirations légitimes du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance et elle défendra les principes qui devront guider nos actions présentes et futures.

L'Autriche continuera à apporter son plein appui à cette juste cause.

Willibald PAHR

BARBADE

Message du Ministre des affaires extérieures de la Barbade

/Original : anglais/

Nous profitons de la célébration de cette Journée pour saluer les patriotes namibiens qui, par leurs souffrances et le sacrifice de leur vie, ont montré qu'ils étaient convaincus de la nécessité d'intensifier la lutte pour défendre leur droit à la liberté. Les souffrances des Namibiens témoignent également de l'échec de la communauté internationale, et en particulier de l'Organisation, qui n'ont pas su aider les Namibiens à conquérir leur indépendance nationale et à défendre leur droit de rechercher le bonheur à l'abri de l'oppression, du colonialisme et des pires formes du racisme, telles que les pratique le régime illégal d'Afrique du Sud.

L'Organisation des Nations Unies est directement responsable de la Namibie depuis la fondation même de l'Organisation, mais ce problème est aujourd'hui tout aussi insoluble qu'il l'était en 1945. Pendant plus de trois décennies, l'Organisation des Nations Unies n'a donc pas réussi à amener l'Afrique du Sud à se conformer aux décisions de l'ONU et à mettre fin à l'occupation illégale de la Namibie.

Non seulement l'Afrique du Sud a accueilli chaque nouvelle initiative de l'Organisation avec mépris et arrogance, mais elle a tourné en dérision les récents efforts des cinq puissances occidentales.

L'Afrique du Sud continue à maintenir sa domination sur le Territoire par sa puissante présence militaire. Elle continue à piller les vastes ressources naturelles du territoire, privant ainsi les générations namibiennes présentes et futures de leur patrimoine légitime. L'Afrique du Sud cherche à violer l'intégrité territoriale de la Namibie en en détachant Walvis Bay. Elle s'efforce également de découper le territoire en foyers nationaux, qui ne diffèrent des Bantoustans que par leur nom, détruisant ainsi de manière inique l'unité et l'identité nationale du peuple namibien.

L'Afrique du Sud n'a épargné aucun effort pour discréditer la SWAPO et priver l'Organisation du rôle qui lui revient dans les affaires de la Namibie et, en orchestrant récemment un simulacre d'élections, elle a essayé d'imposer au peuple namibien les dirigeants qu'elle avait elle-même choisis.

Nous devons reconnaître qu'il est vain de faire appel aux Sud-Africains et de leur imposer de timides sanctions. Seule l'imposition de sanctions économiques complètes aura un effet notable. Les Namibiens ont fait preuve d'un courage constant face aux situations les plus difficiles et nous devons les aider à atteindre leurs objectifs. Mais ces objectifs ne peuvent être atteints sans la coopération véritable et honnête des Etats qui, par les intérêts économiques, financiers et autres qu'ils possèdent en Afrique du Sud, aident ce pays à défier l'Organisation des Nations Unies.

/...

Ces objectifs ne peuvent être atteints que si la communauté internationale dans son ensemble est prête à mettre fin à sa collaboration avec l'Afrique du Sud.

Le Gouvernement et le peuple de la Barbade continueront à jouer leur rôle en participant, comme par le passé, à la formation d'étudiants namibiens et en contribuant aux Fonds d'affectation spéciale qui ont pour objet d'améliorer l'éducation, la santé et le niveau de vie des Namibiens.

La Barbade exprime également son plein appui au peuple namibien et à la SWAPO dans la lutte qu'ils mènent pour faire valoir leur droit à l'autodétermination, à l'indépendance, à la dignité humaine et aux libertés fondamentales. La Barbade appelle toute la communauté internationale à se mobiliser pour mettre fin à l'odieuse occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud et pour permettre aux Namibiens de façonner dans la liberté leur propre destinée.

H. de B. FORDE

BELGIQUE

Message du Ministre belge des affaires étrangères

/Original : français/

Fidèle aux engagements qu'elle a souscrits en adhérant à la Charte des Nations Unies, la Belgique a, depuis toujours, soutenu le droit du peuple namibien à l'autodétermination, et à l'indépendance. En mai 1972, déjà, la Belgique avait témoigné son intérêt pour la question en acceptant que soit tenue à Bruxelles la Conférence internationale sur la Namibie, organisée par la SWAPO. Devenue tout récemment membre du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, la Belgique est heureuse d'apporter sa contribution aux travaux de cet organe chargé d'élaborer une solution démocratique et pacifique du problème namibien. A plusieurs reprises, la Belgique a eu l'occasion de concrétiser sa préoccupation pour le sort du peuple namibien et notamment en contribuant au Fonds des Nations Unies pour les réfugiés namibiens.

Fermement convaincue que la situation illégale créée en Namibie par le Gouvernement sud-africain constitue une atteinte caractérisée aux droits inaliénables du peuple namibien, la Belgique formule des vœux sincères pour que tout le peuple namibien puisse se donner librement les instructions de son choix et vivre à l'intérieur de ses frontières nationales dans la paix et la sécurité. Le Gouvernement belge nourrit le ferme espoir que bien avant que ne s'achève l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, la Namibie aura accédé à l'indépendance et à la souveraineté nationale dans le respect des principes fondamentaux énoncés par la Charte et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Henri SIMONET

BRESIL

Message du Ministre d'Etat brésilien chargé des relations extérieures

/Original : anglais/

Le Brésil s'associe au Conseil pour la Namibie et aux autres Etats Membres des Nations Unies à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

A cette occasion, nous réaffirmons que le Gouvernement brésilien appuie fermement les décisions des Nations Unies concernant la Namibie. Nous réaffirmons notre soutien au Conseil pour la Namibie en tant qu'organe responsable des destinées du territoire jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'accéder à l'indépendance complète, conformément aux directives du Conseil de sécurité.

La prochaine reprise de la session de l'Assemblée générale sera l'occasion d'exprimer une fois de plus sans équivoque la volonté de la communauté internationale de ne pas laisser les négociations sur l'avenir du territoire compromettre le droit de la Namibie à l'intégrité territoriale, à l'autodétermination et à l'indépendance.

Conformément à ces critères, le Brésil continuera à apporter sa coopération aux efforts entrepris par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général en vue de l'application rigoureuse des résolutions 385 (1976), 431 (1978) et 432 (1978) du Conseil de sécurité.

Ramiro SARAIVA GUERREIRO

/...

CHINE

Message du Ministre chinois des affaires étrangères

/Original : anglais/

A l'occasion de la proclamation en séance solennelle du Conseil pour la Namibie de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, j'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du Gouvernement chinois, l'assurance de notre solidarité et de notre soutien à vous-même et, à travers vous, au Conseil pour sa juste cause.

Le problème namibien est l'un des problèmes importants qui retiennent le plus l'attention de la population mondiale. En décembre 1978, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté lors de sa trente-troisième session la résolution 33/182 C proclamant 1979 "Année internationale de solidarité avec le peuple namibien", exprimant ainsi les vœux des peuples de Namibie et du reste de l'Afrique australe et de tous les pays et de tous les peuples qui défendent la justice.

Avec l'appui et la solidarité totale des peuples de tous les pays de l'Organisation des Nations Unies, le peuple namibien a continué de remporter de nouvelles victoires dans sa lutte pour l'indépendance et la libération nationale. Pourvu qu'il persévère dans l'unité et dans la lutte, sache se défendre et se débarrasser des interférences et du sabotage des grandes puissances et s'assurer le soutien international le plus large possible, le peuple namibien est certain de remporter la victoire finale dans sa lutte.

Récemment le régime raciste blanc d'Afrique du Sud a intensifié la répression contre la lutte révolutionnaire du peuple namibien et s'est livré à des provocations armées incessantes contre les Etats voisins, tout en empêchant les Nations Unies d'appliquer le plan pour l'indépendance de la Namibie, dans le but de maintenir dans ce territoire sa présence illégale et son pouvoir de type colonial. Nous condamnons avec force les autorités d'Afrique du Sud pour leurs actes criminels et pervers et réclavons avec fermeté l'adoption de mesures vraiment efficaces, allant jusqu'aux sanctions, contre le régime raciste sud-africain.

Le Gouvernement et le peuple chinois n'ont cessé d'appuyer fermement le peuple namibien dans sa juste lutte contre le racisme, le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme, ainsi que les Etats africains de première ligne dans leur juste lutte pour repousser les provocations armées et l'agression des autorités sud-africaines.

En février dernier, notre pays a reçu la visite d'une délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie ayant à sa tête Son Excellence l'Ambassadeur Ahmed Esmat Abdel Meguid, et les deux parties ont procédé à un utile échange de vues.

Les autorités chinoises se sont déclaré disposées à soutenir les travaux du Conseil et à y participer activement, et nous continuerons à suivre cette politique. Nous espérons sincèrement que le Conseil des Nations Unies pour la Namibie continuera à contribuer de façon positive et éclatante à la réalisation de l'auto-détermination, de la libération, de l'accession à l'indépendance nationale et à l'intégrité territoriale de la Namibie.

HUANG hua

EGYPTE

Message du Ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères

/Original : anglais/

Aujourd'hui, le peuple et le Gouvernement égyptiens s'associent à la communauté mondiale pour célébrer "l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien". Ils souhaitent exprimer leur soutien sans réserve à la lutte héroïque du peuple namibien, sous la direction de son seul représentant authentique, la SWAPO, pour parvenir à l'autodétermination et à la libération nationale.

La décision prise par l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, de proclamer 1979 "Année internationale de solidarité avec le peuple namibien" est intervenue à un moment où la question de Namibie était parvenue à une étape très grave et décisive.

Nous assistons actuellement aux efforts désespérés du régime raciste de Pretoria pour renforcer son emprise sur la Namibie en se livrant à toutes sortes d'actes d'oppression et d'injustice qui constituent un défi arrogant à la volonté de la communauté internationale. En outre, l'Afrique du Sud s'est livrée à plusieurs reprises à des actes d'agression brutale contre les pays africains voisins, attaquant sans pitié les camps de réfugiés namubiens et les forces de la SWAPO pour tenter de terroriser le peuple namibien et de saper sa résistance à l'occupation illégale de son territoire.

L'existence et l'avenir d'une nation entière sont maintenant dans la balance, et dépendent de l'action décisive de la communauté internationale. Le sang de milliers de Namubiens innocents serait versé si la communauté mondiale ne parvenait pas à adopter des mesures rapides et efficaces pour mettre fin au régime raciste de Pretoria et à son occupation du territoire.

L'Egypte réaffirme une fois de plus sa solidarité totale et son soutien sans réserve au peuple de Namibie ainsi qu'aux peuples d'Azanie et du Zimbabwe, et les assure qu'elle continuera à soutenir politiquement, matériellement et moralement leur vaillante lutte pour délivrer leurs pays des maux des régimes racistes de cette partie de l'Afrique.

Botros GHALI

ETHIOPIE

Message du Ministre éthiopien des affaires étrangères

/Original : anglais/

Au nom du peuple et du Gouvernement de l'Ethiopie socialiste, je souhaite profiter de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien pour réaffirmer le soutien inébranlable de l'Ethiopie au vaillant peuple namibien dans sa longue lutte contre l'occupation illégale de son pays par le régime raciste d'Afrique du Sud.

Nous sommes certains que la proclamation de cette Année de solidarité attirera de plus en plus l'attention de l'opinion mondiale sur les manoeuvres impérialistes et déloyales actuellement en cours en vue d'installer un régime fantoche en Namibie, retardant ainsi l'accession à l'indépendance véritable du peuple héroïque de ce territoire sous la direction de son seul représentant légitime, la SWAPO.

En cette occasion solennelle, je souhaite lancer un appel à tous les peuples progressistes et épris de liberté du monde pour qu'ils redoublent leurs efforts dans la lutte contre les fléaux de l'apartheid et se montrent fermement solidaires du peuple namibien jusqu'à l'accession à l'indépendance nationale complète et la suppression totale de l'oppression et de l'exploitation colonialistes, néo-colonialistes, racistes et impérialistes.

En conclusion, je tiens à exprimer au nom de l'Ethiopie socialiste mes meilleurs vœux au Conseil des Nations Unies pour la Namibie dans l'exécution de la tâche qui lui a été confiée par la communauté internationale.

Feleke GEDLE-GIORGIS

GUYANE

Message du Ministre guyanais des affaires étrangères

/Original : anglais/

Le Gouvernement et le peuple guyanais s'associent aujourd'hui à l'ensemble de la communauté internationale pour la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

Le 4 mai de l'année dernière, les racistes sud-africains bombardaient Kassinga en Angola et massacraient brutalement et sans pitié plus de 600 réfugiés namubiens, essentiellement des femmes et des enfants, qui avaient fui la répression perpétrée par l'Afrique du Sud dans leur pays natal, la Namibie.

Ce peuple courageux - le peuple de Namibie - sous la direction de ses représentants authentiques au sein de la SWAPO, continue à lutter sans relâche contre l'occupation illégale de son pays par le régime de la minorité blanche de Pretoria. Nous Guyanais applaudissons à ses succès. En cette occasion solennelle, le peuple guyanais et son gouvernement réaffirment leur solidarité inébranlable avec le peuple opprimé de Namibie dans sa lutte pour l'autodétermination, la liberté, l'indépendance et l'intégrité territoriale.

En tant que membre du Conseil des Nations Unies pour la Namibie depuis sa création, la Guyane a pleinement appuyé les efforts du Conseil et de l'ensemble des Nations Unies pour mettre un terme à l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et pour aider le peuple de Namibie à retrouver sa liberté longtemps perdue. Ces efforts ont été déjoués par l'intransigeance des racistes sud-africains et l'aide qu'ils ont reçue de leurs complices.

Aujourd'hui, les tortueux stratagèmes du régime de la minorité blanche en Afrique du Sud sont complètement démasqués. Les oppresseurs fascistes n'ont jamais varié dans leur intention de construire en Afrique australe une forteresse blanche dont l'Afrique du Sud constituerait le cœur. Mais le peuple de Namibie, sous la direction résolue de la SWAPO et de concert avec le peuple du Zimbabwe dirigé par le Front patriotique, saura déjouer ces ambitions néfastes avec l'aide des forces progressistes du monde entier.

Marquons une pause aujourd'hui pour saluer le peuple héroïque de Namibie et témoigner solidairement avec lui dans son combat difficile et sans relâche pour la liberté et la dignité humaine et prenons la résolution dans le cadre de la communauté internationale de prendre toutes les mesures nécessaires, individuellement et collectivement, y compris l'adoption par les Nations Unies de sanctions économiques obligatoires contre l'Afrique du Sud, afin de débarrasser la Namibie et l'Afrique australe tout entière du cancer du racisme et de l'oppression qui afflige actuellement les peuples de ces territoires.

La Guyane demeure inébranlable dans son appui à leur lutte par tous les moyens dont ils disposent.

R.E. JACKSON

/...

HONGRIE

Message du Ministre hongrois des affaires étrangères

/Original : anglais/

Je tiens à exprimer en cette occasion solennelle les profonds sentiments de solidarité du Gouvernement et du peuple de la République populaire de Hongrie avec le peuple namibien victime de l'oppression coloniale.

L'élimination de tous les reliquats du colonialisme, du racisme et de l'apartheid en Afrique du Sud bénéficie de l'adhésion sans réserve du peuple et du Gouvernement hongrois. Ceux-ci condamnent les pseudo-élections récemment organisées dans le pays pour établir un gouvernement fantoche. Ils appuient pleinement la lutte de libération nationale du peuple namibien sous la direction de la SWAPO pour aboutir à une indépendance véritable sur la base du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays.

Nous sommes convaincus que l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien contribuera à promouvoir la juste cause du peuple namibien et la lutte mondiale contre le colonialisme et contre toutes les formes de discrimination raciale.

Frigyes PUJA

INDE

Message du Ministre indien des affaires étrangères

/Original : anglais/

A l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, le Gouvernement et le peuple indiens réaffirment leur appui et leur adhésion sans réserve à la cause héroïque du peuple namibien dans sa lutte juste et légitime pour la libération de son pays. Les Nations Unies ont une responsabilité directe envers la Namibie - ils doivent veiller à l'instauration de l'indépendance nationale dans ce pays. En dépit des efforts concertés des Nations Unies pour s'acquitter de cette responsabilité, le régime raciste sud-africain, associé à ses collaborateurs en Namibie, n'a cessé de montrer un manque de sensibilité et de considération envers les aspirations de la majorité du peuple namibien.

Au cours des dernières semaines, le monde a eu vent de l'intention de mauvais augure de la soi-disant assemblée constituante, établie à l'issue des pseudo-élections organisées en décembre en Namibie, par le régime de Pretoria, d'établir un "gouvernement intérimaire" sous les auspices de la DTA et d'ajouter un nouveau chapitre à la longue liste des actes de répression, d'intimidation, d'humiliation et de terrorisme à l'encontre du peuple de Namibie. En de telles circonstances, l'intensification de la lutte de libération menée en Namibie par les héroïques combattants de la liberté de la SWAPO apparaît inévitable.

Cette lutte de libération a le soutien sans réserve du peuple de l'Inde. En même temps, il est indispensable que les Nations Unies s'efforcent avec vigueur d'aider le peuple de Namibie à assurer leur droit inaliénable à la liberté conformément aux résolutions 385 (1976) et 435 (1978) du Conseil de sécurité et d'exercer une pression efficace sur le Gouvernement d'Afrique du Sud pour l'empêcher de poursuivre la réalisation de ses plans illégitimes et injustes concernant l'avenir de la Namibie.

A.B. VAJPAYEE

INDONESIE

Message du Ministre indonésien des affaires étrangères

/Original : anglais/

Au nom du Gouvernement et du peuple indonésiens, je suis particulièrement honoré de vous adresser ce message à l'occasion de la proclamation en séance solennelle de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

Le peuple indonésien, pour qui la lutte contre toutes les formes de racisme et de colonialisme est une nécessité historique découlant de son expérience coloniale ainsi que des cinq principes de base de sa philosophie d'Etat - la Pancasila - est fier et heureux d'exprimer une fois de plus sa solidarité et son soutien au peuple de Namibie dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance véritables sous la direction de son seul représentant authentique, la SWAPO. J'aimerais me référer à l'un des principes de la Déclaration adoptée à l'issue de la Conférence des pays asiatiques et africains qui s'est tenue à Bandoung en 1955, reconnaissant l'égalité de toutes les races et de toutes les nations pour rappeler qu'il y a longtemps que les Etats d'Afrique et d'Asie se sont engagés à la libération de l'Afrique australe. Je suis d'autant plus heureux d'être en mesure d'affirmer qu'au cours des dernières décennies, cet engagement commun a pris encore plus de solidité et de consistance.

Tout en réaffirmant le soutien de mon pays au peuple namibien et à la SWAPO, j'aimerais également exprimer une fois de plus son appui constant à tous les peuples opprimés d'Afrique australe, en particulier à ceux du Zimbabwe et d'Afrique du Sud. Les peuples de Namibie et d'Afrique australe peuvent être assurés que mon pays continuera à faire tout son possible pour contribuer à la lutte contre le colonialisme, pour la liberté et l'indépendance.

Enfin, Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer ainsi qu'aux membres du Conseil pour la Namibie et des Nations Unies en général l'espoir sincère de mon pays que l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien sera couronné de succès et servira la cause du peuple de Namibie. Le peuple de mon pays entend suivre de près au cours des prochains mois les activités de votre comité et des Nations Unies, ainsi que l'évolution de la situation dans le territoire et contribuera à vos activités de toutes les manières possibles.

Mochtar KUSUMAATMADJA

/...

IRLANDE

Message du Ministre irlandais des affaires étrangères

/Original : anglais/

A l'occasion de la proclamation en séance solennelle du Conseil des Nations Unies pour la Namibie de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, le Gouvernement irlandais se félicite de la possibilité qui lui est ainsi offerte de réaffirmer le soutien constant apporté aux efforts des Nations Unies en vue d'obtenir la justice et la paix pour le peuple namibien, et son soutien aux initiatives internationales dans ce sens. Le Gouvernement irlandais est profondément touché par les souffrances du peuple de Namibie et fermement convaincu qu'il doit être libre d'exercer son droit inaliénable à l'auto-détermination et à l'intégrité territoriale. Le Gouvernement irlandais s'engage en outre à coopérer pleinement avec le Conseil pour la Namibie et le Secrétaire général dans leurs activités en vue de promouvoir cet objectif.

Michael O'KENNEDY

JAPON

Message du Ministre japonais des affaires étrangères

/Original : anglais/

Aujourd'hui, débute l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien. En cette occasion solennelle, je souhaite rendre hommage à votre Excellence et, à travers votre personne, à tous les membres du Conseil pour la Namibie qui se sont efforcés sans relâche de faire progresser la cause du peuple namibien. Je note avec grand plaisir que la mission spéciale envoyée en mars dernier au Japon par le Conseil a contribué de façon appréciable à promouvoir une compréhension mutuelle de la question de Namibie.

Le Japon a appuyé sans relâche les aspirations du peuple namibien et sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance et, par voie de conséquence, la solution du problème namibien sur la base de la résolution 385 (1976) du Conseil de sécurité et des autres résolutions pertinentes, notamment la résolution 435 (1978) du Conseil. Je souhaite sincèrement que toutes les parties intéressées, et en particulier l'Afrique du Sud, coopèrent pleinement avec les résolutions de cette organisation mondiale et permettent la réalisation aussi rapide que possible d'une solution internationalement acceptable.

Afin d'apporter une aide supplémentaire à la cause de l'indépendance de la Namibie, le Japon s'est engagé à accroître de façon substantielle ses contributions aux divers fonds des Nations Unies pour l'Afrique australe en 1979 et réaffirme qu'il est prêt à coopérer autant qu'il lui sera possible à l'édification d'une nation namibienne indépendante.

Sunao SONODA

KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

/Original : français/

Au nom du Gouvernement du Kampuchéa démocratique, je suis particulièrement heureux de vous adresser le présent message pour vous exprimer toute notre grande satisfaction de voir proclamer, sous l'égide des Nations Unies, l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

En cette mémorable occasion, je voudrais adresser également les salutations chaleureuses du peuple du Kampuchéa au peuple namibien ainsi que ses félicitations les plus sincères pour les victoires successives qu'il a remportées, sous la direction de son seul représentant authentique, la South West Africa People's Organization, dans sa juste et vaillante lutte pour l'indépendance nationale, dans le cadre d'une Namibie unie.

Le Gouvernement du Kampuchéa démocratique et le peuple du Kampuchéa qui se sont toujours tenus aux côtés de la juste lutte du peuple namibien, comme des peuples du Zimbabwe et d'Azanie, continueront comme par le passé, à lui apporter sa solidarité et son soutien actifs et ce jusqu'à ce que le peuple namibien recouvre sa liberté et son indépendance complète.

En particulier, nous condamnons de nouveau avec toute la dernière vigueur les crimes barbares commis par les autorités de Pretoria à l'encontre du peuple namibien. Mais loin d'intimider le peuple namibien, cette répression fasciste ne fait que renforcer la détermination du peuple namibien de lutter jusqu'à la victoire totale. Nous renouvelons en même temps notre condamnation du régime de Pretoria pour les mascarades d'élections et les manoeuvres perfides en vue de maintenir sa domination et de briser l'unité et l'intégrité territoriale de la Namibie. Nous réaffirmons que Walvis Bay fait partie intégrante de la Namibie.

Pour obliger le régime raciste de Pretoria à renoncer à sa politique coloniale en Namibie, nous demandons aux Nations Unies d'appliquer à son encontre les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, y compris les sanctions prévues par la Charte.

Enfin, le Gouvernement du Kampuchéa démocratique et le peuple du Kampuchéa sont fermement convaincus que, sous la direction de la SWAPO, le peuple namibien, en poursuivant sa juste lutte et en acceptant de surmonter des difficultés, remportera à coup sûr la victoire finale.

IENG SARY

/...

PHILIPPINES

Message du Ministre philippin des affaires étrangères

/Original : anglais/

En cette Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, je souhaite réaffirmer le soutien total et sans équivoque du Gouvernement et du peuple des Philippines au peuple namibien qui "sous la direction de la SWAPO, son seul représentant authentique, livre un combat héroïque contre l'occupation illégale sud-africaine et pour atteindre l'objectif de l'indépendance nationale", comme l'indique le Communiqué commun publié à Manille par le Gouvernement Philippin et la mission de consultation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie au cours de la visite de cette mission du 1er au 4 mars 1979.

Pour que les Nations Unies puissent assumer de façon significative et efficace leur responsabilité spéciale et directe envers la Namibie jusqu'à une véritable autodétermination et l'indépendance nationale, il faut que la communauté internationale réaffirme le rôle du Conseil des Nations Unies pour la Namibie en tant que seule autorité administrative légale pour la Namibie jusqu'à son indépendance de même que les Philippines réaffirment à cette occasion solennelle leur ferme soutien au Conseil.

Les Philippines se joignent au Conseil et à la communauté internationale tout entière pour exiger que soit mis un terme immédiatement et sans conditions à l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et que de libres élections soient organisées sous l'égide et le contrôle des Nations Unies.

Dans cet esprit, le peuple et le Gouvernement des Philippines continueront à apporter leur soutien tant moral que matériel au peuple de Namibie par l'entremise du Fonds des Nations Unies pour la Namibie, du Programme de formation et d'éducation des Nations Unies pour l'Afrique australe et de l'Institut pour la Namibie de Lusaka.

Carlos P. ROMULO

A/33/565
S/13326
Français
Annexe
Page 50

REPUBLIQUE DE COREE

Message du Ministre des affaires étrangères de la République de Corée

[Original : anglais]

A l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, je tiens à réaffirmer au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Corée, notre soutien ininterrompu au droit inaliénable du peuple namibien à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationale.

Il est regrettable que l'indépendance de la Namibie ne soit pas encore devenue une réalité en dépit des efforts acharnés des Nations Unies en vue de permettre au peuple namibien de déterminer son propre avenir par des élections libres sous l'égide et le contrôle des Nations Unies. Le Gouvernement de la République de Corée saisit cette occasion de s'associer aux autres membres des communautés internationales pour insister auprès du Gouvernement sud-africain afin qu'il évacue la Namibie et se soumette à toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies de façon à permettre au peuple namibien d'accéder au plus tôt à l'indépendance.

En témoignage de sa solidarité avec la lutte du peuple namibien et pour appuyer les efforts des Nations Unies en cette matière, le Gouvernement de la République de Corée s'est engagé le 21 mars de cette année, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, à contribuer au Fonds des Nations Unies pour la Namibie.

Le Gouvernement de la République de Corée continuera dans le cadre des Nations Unies à soutenir le peuple namibien dans sa lutte pour accéder aussitôt que possible à l'indépendance qu'il attend depuis longtemps.

Tong-Jin PARK

/...

C. MESSAGES RECUS D'INSTITUTIONS SPECIALISEES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

/Original : anglais/

A l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, je voudrais, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vous donner l'assurance et, par votre intermédiaire, au peuple namibien que l'Organisation s'engage fermement à aider la Namibie à atteindre ses objectifs de développement au cours de la période cruciale de lutte et de préparation pour l'indépendance qu'elle vit actuellement. Mon Organisation est pleinement consciente de la tâche spéciale qui lui a été confiée par votre Conseil dans le cadre du Programme d'édification de la nation namibienne et je tiens à vous assurer que moi-même et l'Organisation tout entière ne ménagerons aucun effort pour que les projets que la FAO exécutera cette année contribuent de façon marquée à la réalisation de ces objectifs.

Le Directeur général
Edouard SAOUMA

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

/Original : anglais/

A l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien, l'UNESCO réaffirme fermement et sans équivoque son soutien aux efforts déployés par la communauté internationale pour faire droit au plus vite aux revendications légitimes d'autodétermination et d'indépendance nationale du peuple namibien.

Les tactiques employées par le Gouvernement sud-africain pour empêcher la Namibie d'accéder à l'indépendance cherchent manifestement à semer la confusion et susciter des divisions politiques parmi les Namubiens, à perpétuer son occupation illégale du pays et, partant, à faire échouer le plan de l'Organisation des Nations Unies qui prévoyait l'accession de la Namibie à une indépendance véritable.

En se poursuivant, la domination sud-africaine sur la Namibie nuit de façon durable au peuple de ce pays. Pour ne parler que des domaines de compétence de l'UNESCO, le colonialisme sud-africain a pratiquement détruit toutes les traditions culturelles de la Namibie en lui imposant des schémas culturels étrangers. Cette politique, jointe au dénigrement de la culture namibienne autochtone a abouti au reniement des réalisations culturelles incontestables du peuple namibien.

En Namibie, le régime colonial sud-africain continue à se servir de l'éducation non pas pour développer les ressources humaines du pays conformément aux besoins de la société dans son ensemble, mais plutôt pour fixer des limites à leur développement et l'orienter dans des voies qui ne profitent qu'à la puissance d'occupation.

Consciente de l'importance qu'elles ont pour le peuple namibien, l'UNESCO a mis l'accent sur l'éducation et la culture dans ses programmes d'assistance à la SWAPO, dans le cadre du Programme d'édification de la nation namibienne et dans ses études sur la Namibie, estimant que si c'est la culture qui est le lien entre les générations successives et entre le peuple namibien et ses frères de la Diaspora, c'est l'éducation qui permet de maintenir ce lien.

Une récente étude de l'UNESCO sur la Namibie qui analyse les effets de l'apartheid sur la culture et l'éducation dans ce pays montre qu'en pratiquant la discrimination dans le domaine de l'éducation la minorité blanche non seulement s'assure le monopole des connaissances, mais encore qu'elle porte atteinte au droit à la liberté de mouvement, à la culture et à la liberté de religion.

La libération d'un peuple devrait aussi impliquer la libération de son génie et de ses énergies culturelles, la reconquête et la reconstitution de son patrimoine ainsi que son adaptation aux besoins modernes, de manière à opérer une synthèse entre les traditions culturelles et les méthodes et la technologie modernes.

L'UNESCO continuera à fournir une assistance à la SWAPO; elle s'engage et elle est prête, la Namibie une fois indépendante, à coopérer à la tâche cruciale que sera l'édification de la nation namibienne; elle s'efforcera en particulier d'aider ce pays à élaborer et appliquer des politiques éducationnelles, sociales et culturelles s'appuyant sur les ressources du passé tout en tenant compte des réalités du présent et des aspirations du peuple namibien quant à l'avenir.

Le Directeur général

Amadou-Mahtar M'BOW

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

/Original : anglais/

Pour le Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie à l'occasion de la séance solennelle tenue par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour proclamer l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien. Le peuple namibien, qui lutte pour une autodétermination véritable, et pour la liberté et l'indépendance nationale dans une Namibie unie, est maintenant sur le point d'assumer l'entière responsabilité de son destin. En ce moment crucial, l'Organisation mondiale de la santé s'engage à appuyer pleinement le peuple namibien dans son effort pour mettre en place un système de soins de santé pour tous.

L'Organisation mondiale de la santé est convaincue qu'avec la volonté politique, la ferme détermination et l'action concertée de tous les secteurs de développement économique et social liés à celui de la santé, de grands progrès seront accomplis pour permettre au peuple namibien d'atteindre, comme il le désire, un niveau sanitaire acceptable.

Le Directeur général

H. MAHLER

D. MESSAGES RECUS DE GROUPES DE SOLIDARITE

COMITE BULGARE DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE ET D'ASIE

[Original : anglais]

Conscient d'exprimer l'opinion et la volonté unanime du public bulgare, j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de m'adresser à vous par le truchement du présent message à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

En Afrique australe subsistent encore des vestiges du colonialisme et du racisme, qui constituent un défi non déguisé aux idéaux de liberté et de dignité humaines de l'Organisation des Nations Unies en même temps qu'un crime contre l'humanité. Ils provoquent la colère et l'indignation de toutes les nations et de toutes les forces progressistes et démocratiques du monde.

La réalisation de l'autodétermination et de l'indépendance par le peuple namibien est un problème qui depuis de nombreuses années est au centre des préoccupations de l'Organisation mondiale et demeure une de ses tâches les plus urgentes.

C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus que tous les efforts de l'opinion publique internationale devraient viser à aider le peuple namibien dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance sous la direction de son avant garde militante et de son représentant légitime et authentique, la SWAPO. L'élimination immédiate et définitive du régime raciste d'Afrique du Sud en Namibie et le transfert intégral du pouvoir à la SWAPO contribueront grandement à éliminer les obstacles à la paix et au bien-être en Afrique et à améliorer la situation dans le monde.

La République populaire de Bulgarie, indéfectiblement attachée à sa politique qui s'inspire du principe de la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme et l'apartheid, condamne énergiquement la politique criminelle de l'Afrique du Sud en Namibie et se déclare résolument en faveur d'un boycottage total des régimes racistes en Afrique australe en vue de l'élimination définitive de l'apartheid.

Il faut que l'Afrique du Sud retire toutes ses forces armées de la Namibie et donne le pouvoir au représentant authentique du peuple namibien, la SWAPO. L'Afrique du Sud est tenue de le faire en vertu des nombreuses décisions de l'Organisation mondiale qui ont l'appui de tous les peuples et de tous les mouvements épris de liberté dans le monde.

Le Gouvernement et le peuple de la République populaire de Bulgarie sont convaincus que la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien contribuera dans une grande mesure à éveiller l'opinion publique mondiale et les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à la nécessité

A/33/565

S/13326

Français

Annexe

Page 56

de fournir un appui matériel et moral au peuple namibien et à la SWAPO dans leur lutte héroïque pour l'indépendance. Il est du devoir de l'Organisation des Nations Unies d'intensifier encore davantage sa lutte contre les vestiges honteux du passé, contre le colonialisme, le racisme et toutes les formes de discrimination raciale et l'apartheid. Dans ce domaine, nous tenons en haute estime les activités du Conseil des Nations Unies pour la Namibie ainsi que les efforts incessants que vous déployez en tant que Président dudit Conseil.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'affirmer au peuple namibien et à la SWAPO qu'ils ont et auront toujours en la République populaire de Bulgarie un allié fidèle et dévoué.

Le Président du Comité bulgare
de solidarité avec les peuples
d'Afrique et d'Asie

Misho NIKOLOV

COMITE SOVIETIQUE DE SOLIDARITE AFRO-ASIATIQUE

/Original : anglais/

Le Comité soviétique de solidarité afro-asiatique présente au nom du public soviétique ses salutations cordiales aux participants de la séance solennelle du Conseil des Nations Unies pour la Namibie consacrée à la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien. La résolution de la trente-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien joue un rôle important pour ce qui est de faire prendre conscience au grand public de la nécessité de soutenir le peuple namibien dans sa lutte pour la liberté. Une année s'est écoulée depuis le massacre des réfugiés namubiens dans le camp de Kassinga par les racistes sud-africains en République populaire d'Angola. Le régime de Pretoria continue à imposer une tyrannie coloniale au peuple namibien, à perpétrer des actes d'agression barbares contre les Etats africains indépendants voisins, violant ainsi les principes fondamentaux du droit international, la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies et à menacer la paix mondiale. Le peuple soviétique, fidèle à la politique invariable de l'Union soviétique d'appui aux mouvements de libération nationale et partisan de l'autodétermination des peuples, condamne résolument les crimes perpétrés contre le peuple namibien par les racistes sud-africains. Nous exprimons une fois de plus notre soutien à la lutte légitime des patriotes namubiens sous la direction de la SWAPO ainsi qu'aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies pour la liberté et l'indépendance véritables du peuple namibien. Nous sommes convaincus que les efforts conjugués des peuples de bonne volonté hâteront l'accession de la Namibie à une indépendance véritable et l'élimination totale du racisme et de l'apartheid en Afrique du Sud.

COMITE TCHECOSLOVAQUE DE SOLIDARITE AVEC LES NATIONS
D'ASIE ET D'AFRIQUE

/Original : anglais/

J'ai l'honneur de vous adresser, et par votre intermédiaire d'adresser au Conseil des Nations Unies pour la Namibie et à tous les Namubiens, le présent message du Comité tchécoslovaque de solidarité avec les nations d'Asie et d'Afrique à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour réaffirmer la position de notre Comité de solidarité et d'exprimer ainsi les vues de tous les Tchécoslovaques sur la situation en Namibie. La Tchécoslovaquie, ses représentants et tous ses habitants ont toujours soutenu et continueront à soutenir l'exercice du droit légitime du peuple namibien à l'autodétermination et à une indépendance véritable fondé sur le principe du maintien de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, le retrait immédiat et complet des forces militaires et de l'administration sud-africaine et le transfert de tous les pouvoirs à la South West Africa People's Organization (SWAPO) que l'Organisation des Nations Unies a reconnue comme étant le seul représentant légitime du peuple namibien.

Il est évident que la situation qui règne actuellement en Namibie ne peut pas durer. Nous sommes donc en faveur d'un règlement politique et pacifique sur la base des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil de sécurité qui contiennent tous les principes devant permettre d'aboutir à une solution équitable de ce problème.

A ce propos, je suis convaincu que l'opinion publique mondiale constitue un instrument important de promotion et d'application des principes énoncés dans les décisions de l'Organisation des Nations Unies. Elle devrait saisir les occasions offertes par l'Année internationale de solidarité avec le peuple namibien et se déclarer une fois de plus ouvertement et résolument en faveur des partisans du droit et de la justice. Le Comité tchécoslovaque de solidarité considère que c'est une de ses tâches fondamentales que de participer pleinement et efficacement à ces efforts.

Le Président adjoint du Comité central du
Front national de la République socialiste
tchécoslovaque, Président du Comité
tchécoslovaque de solidarité avec les
nations d'Asie et d'Afrique

Miloslav VACULIK
